

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRAFINANCIERE



2022 – 2023

TABLE DES MATIÈRES



Introduction

Depuis plusieurs années, la coopérative agit au quotidien pour maintenir un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Les 780 collaborateurs accompagnent les agriculteurs afin de valoriser au mieux leurs productions tout en préservant la terre, ce formidable outil de travail. Avec plus de 3 000 agriculteurs adhérents, notre coopérative rayonne sur 15 départements et participe à la vie et à l'attractivité de son territoire.

QUI SOMMES-NOUS ?	3
--------------------------	----------

UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR LES HOMMES	11
--	-----------

UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR L'ENVIRONNEMENT	20
---	-----------

UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR LA SOCIÉTÉ	35
--	-----------

NOS ENJEUX

Durabilité/Pérennité/Compétitivité : c'est notre ADN

Assurer le développement et la pérennité de l'entreprise en lien avec ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux

Innovation : c'est penser différemment

S'adapter au monde qui bouge et apporter des solutions pour proposer les meilleures offres, produits, services...

Proximité : c'est créer la confiance

Connaitre et intégrer les enjeux et intérêts de l'ensemble de nos parties prenantes : adhérents, clients, partenaires...

NOTRE MISSION

Accompagner l'agriculteur au quotidien

Que ce soit en production végétale ou animale, chaque agriculteur est face aux mêmes problématiques :

1. Décider ce qu'il va produire et pour qui,
2. Évaluer et qualifier ses besoins d'achats, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de son exploitation :

- Déterminer ses itinéraires de production, parfois imposés par la réglementation ou son client,
- Pour quel objectif de rentabilité économique.

Puis vient le temps de l'action où il faut négocier, approvisionner, produire, collecter, stocker, transporter, livrer ...

Toutes ces préoccupations sont partagées par les agriculteurs, quelle que soit leur spécialité, leur taille ou encore leur situation géographique.

L'idée assez naturelle de se mettre à plusieurs pour se doter des leviers et moyens nécessaires à une meilleure prise en charge de tout ou partie de ces activités constitue la vocation d'une Coopérative Agricole. La Coopérative, ce n'est rien d'autre (et c'est déjà beaucoup) que le prolongement de l'exploitation agricole des adhérents et clients qui lui font confiance, sur l'activité amont, sur l'activité aval et sur l'activité tout court de l'exploitation. La Coopérative est au coeur des sujets pour un agriculteur et la pérennité d'un tel modèle repose surtout sur le respect des valeurs attendues par les agriculteurs : équité, transparence et respect de l'homme.



Notre vocation est d'accompagner plus spécifiquement les agriculteurs concernés par les productions végétales en grande culture, les éleveurs bovins et ovins, les éleveurs laitiers et les arboriculteurs, dans une moindre mesure. Nous apportons donc des solutions aux activités de collecte, d'approvisionnement et de conseil pour la plupart de ces métiers. Parfois comme simple client ou fournisseur, parfois comme véritable actionnaire de structure amont et aval à l'exploitation agricole, mais toujours sur le territoire de ses agriculteurs adhérent ou client.

LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATIVE



Céréales

L'activité de collecte, de stockage et de valorisation des productions des agriculteurs est le cœur de métier d'EMC2.



664 000 t de céréales collectées



Élevage

EMC2 Élevage a pour mission de valoriser les productions des éleveurs bovin et ovin. Le service commercial et technique accompagne les adhérents dans la mise en marché de leurs animaux et dans leur développement.



70762 bovins



45 760 ovins



Agronomie

La direction Agronomie et Développement accompagne les agriculteurs dans leurs nouveaux défis notamment de réduction d'intrants, compatibles avec des systèmes de cultures durables et rentables.



Machinisme

Le service machinisme est spécialisé dans la vente et la maintenance de matériel agricole neuf et d'occasion. Il accompagne les agriculteurs dans l'agriculture de précision avec des équipements qui permettent d'optimiser la production et l'utilisation des ressources. Le service machinisme est composé de **deux filiales C4M et GRAILLOT**.



Approvisionnement

Le service approvisionnement de la coopérative fournit aux agriculteurs les consommables nécessaires à leurs cultures. Il assure les besoins en agrofourniture pour permettre aux adhérents de cultiver pendant un cycle de production agricole.



Semence

La coopérative dispose d'une station de semence certifiée SEMLOR. Elle propose 150 références produits avec 20 variétés de blés, 7 variétés d'orge et 2 variétés de triticale, avec 3 à 4 traitements par espèce et 4 conditionnements différents. Les semences sont distribuées sur la Lorraine et la Haute-Marne.



Méthanisation

EMC2 propose à ses adhérents de produire de l'énergie verte grâce à la méthanisation. Dans un méthaniseur « agricole », les apports peuvent être composés de végétaux et d'effluents d'élevage, dans des proportions variables. Plusieurs projets d'implantations d'unités de méthanisation sont à l'étude sur tout le territoire de la coopérative. La technologie retenue pour ces unités est celle de l'injection.

LES FILIALES



SABEST

La Société de l'Abattoir de Belleville et de l'Est*, a été créée en avril 2012. Véritable outil industriel du groupe coopératif EMC2, ce site de première transformation produit annuellement près de 9000t de carcasses et fournit des outils de 2ème transformation qui fabriquent du steak haché frais.

* SABEST est hors périmètre RSE EMC2 car déjà engagé dans la démarche RSE du Groupe Bigard.



SOPLAN

Soplan Élevage est une société spécialisée dans l'équipement des bâtiments d'élevage. Elle a rejoint la coopérative en 2010. Forte de son expérience de plus de 30 ans, Soplan Élevage accompagne les éleveurs dans leur projet, matériel d'élevage et système de traite.



SAS Transport

Spécialisée dans le transport de produit vrac solide et liquide (céréales, engrais, aliments du bétail, matériaux, semences...) et de matériel agricole palettisé, la filiale transport du Groupe EMC2 intervient sur une grande partie du Grand-Est.



Jardineries Gamm Vert - Lombard

La société Nature et Plein Air, filiale d'EMC2 gère 20 magasins Gamm Vert répartis sur 5 départements du Grand-Est, ainsi que la jardinerie Lombard de Verdun. Ce réseau de magasin propose un large catalogue de produits (végétal, jardinage, déco, alimentation locale...).



Le Marvillois

En 2021, l'artisan boucher charcutier Le Marvillois a rejoint la coopérative EMC2. Leur volonté commune est de nourrir les habitants avec des produits locaux de qualité et valoriser le savoir-faire des agriculteurs. Son modèle est basé sur la proximité avec les éleveurs et les circuits courts.

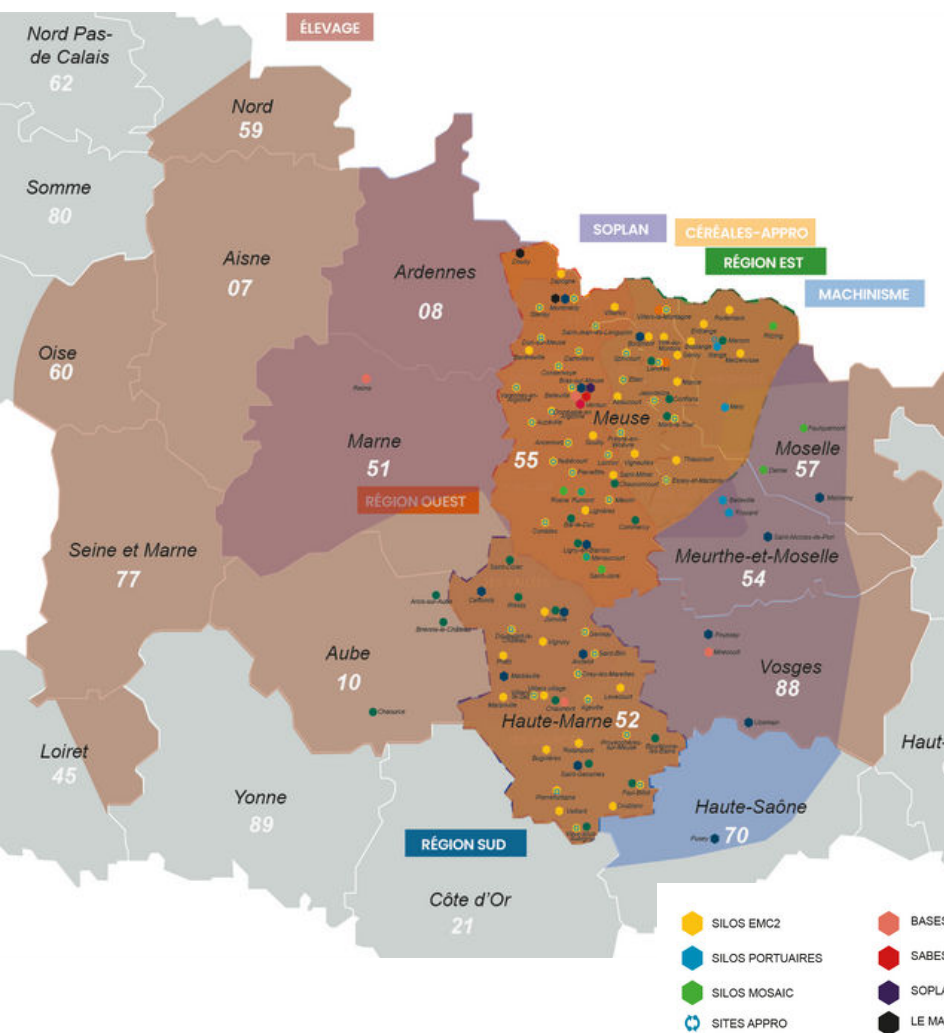
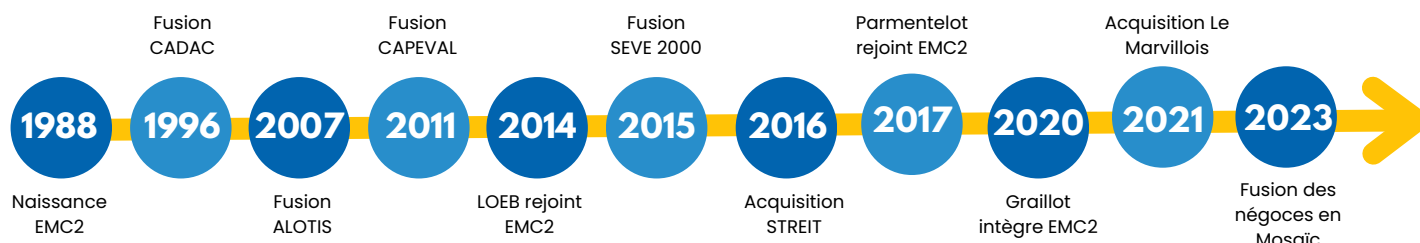


Mosaïc

Depuis avril 2022 les négoce Loeb et Houpiez ont fusionné pour donner naissance à Mosaïc. Mosaïc permet aux agriculteurs non adhérent de bénéficier de l'expertise de nos équipes tant sur l'approvisionnement que sur la commercialisation des céréales.

NOTRE HISTOIRE

EMC2 est née en 1988 de la fusion de deux coopératives : la Coopérative Agricole de la Meuse créée en 1928 et la Coopérative Lorraine Nord créée en 1985 (fusion de la Coopérative de l'Arrondissement du Bassin de Briey en Meurthe et Moselle et la Coopérative Thionilloise de Céréales). La CLN s'étend alors de Jarny, Thionville, Briey à Essey. La fusion CAM/CLN et le rachat d'une partie de la CAMO (Coopérative Agricole Meuse Orvain), a permis à la nouvelle structure EMC2 de devenir la principale coopérative céréalière sur le territoire lorrain (Meuse, Meurthe et Moselle et Moselle).



Après différentes fusions de coopératives nous sommes aujourd'hui une coopérative multi-métiers qui s'étend sur 15 départements de l'Est et du Nord-Est de la France.

NOTRE GOUVERNANCE

La coopérative créée et gouvernée par des agriculteurs.

« Un homme, une voix », tel est le principe de fonctionnement. Quelle que soit la part de capital social détenue par le coopérateur, celui-ci ne dispose que d'une seule voix. Les associés sont égaux entre eux, en ce qui concerne l'exercice de leur droit de vote ainsi que tous les autres droits relatifs à la gestion de la société. La gouvernance repose sur deux instances majeures : le Conseil d'administration (CA) et le Comité exécutif (COMEX). Le duo Président/Directeur Général est un élément structurant de la gouvernance coopérative.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 25 membres élus : 1 Président + 9 membres du Bureau + 15 membres dont 1 ANC (associé non coopérateur). Le CA représente les agriculteurs adhérents et décide des orientations stratégiques du Groupe.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Il est composé du Directeur Général et de 5 de ses directeurs (Terrain, RH, Élevage, Opérations et Com). Le COMEX est en charge de la performance économique de la coopérative et déploie la stratégie définie par le CA.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction comprend les membres du COMEX auxquels viennent s'ajouter les responsables des différentes activités, filiales et services supports. Le Comité de Direction représente toutes les branches de la coopérative.

Ces membres s'impliquent dans la mise en oeuvre quotidienne de la stratégie globale.

LES COMMISSIONS

Dans le cadre de la gouvernance, le Conseil d'Administration a mis en place 12 commissions thématiques composées d'administrateurs et de cadres de la coopérative : Céréales, Agronomie et Développement Durable, Productions animales & filières, Semences, Communication & Animation ou Vie Coop, Innovation Recherche & Développement, Engagements financiers, Investissements, Bio, Energie, Agro-alimentaire et Comité rémunération.

LES CONSEILS DE SECTION

Instance de proximité essentielle au Conseil d'administration, leur objectif est de maintenir le lien entre nos adhérents et le Conseil. **Les 107 conseillers** se réunissent tous les trimestres pour échanger sur les activités. Ces rencontres sont essentielles pour remonter les questions ou problématiques rencontrées du terrain. C'est aussi un espace d'appropriation et de validation des projets.

La coopérative créée et gouvernée par des agriculteurs.

Il y a une dizaine de Conseils d'Administration en moyenne par an et le taux de participation est de **86%** pour l'année 2022-2023. En complément des CA, une quarantaine d'Assemblées et Conseils de Section, de Conseils de territoire se déroulent chaque année. L'Assemblée Générale, grand rendez-vous annuel, dépasse régulièrement les 400 participants. EMC2 intervient sur différents secteurs d'activités avec une pluralité de métiers ayant chacun ses spécificités de marchés. Afin de préparer au mieux les élus et administrateurs à leur fonction, des formations sont régulièrement organisées. Elles ont pour but de renforcer leur niveau d'expertise et leurs connaissances sur la gouvernance des coopératives agricoles.

Intégration de la RSE dans la gouvernance

La RSE est directement et opérationnellement prise en charge par le COMEX et est animée par une ressource spécifiquement dédiée au sujet : la Responsable RSE Groupe. Les actions sont validées par le COMEX. Ce comité est en charge de diffuser les informations au niveau du Conseil d'Administration, des commissions et des différents acteurs de la société.

Nos partenaires et parties prenantes

- Les parties prenantes techniques : interprofession, recherche, instituts techniques, fédérations...
- Les parties prenantes économiques : fournisseurs, banques, assurances, clients...
- La société : médias, associations, ONG, opinion publique...
- Les parties prenantes territoriales : collectivités, habitants, riverains...
- Les parties prenantes internes : salariés, agriculteurs, saisonniers...
- Les consommateurs

EN QUELQUES CHIFFRES

3.092

**ADHÉRENTS &
CLIENTS**

788 M

**CHIFFRE
D'AFFAIRES**

138 M

**CAPITAUX
PROPRES**

**794
SALARIÉS**

**3 710 K
RÉSULTAT NET**

LES ENJEUX

issus de l'analyse des risques

Cette analyse de risque a été faite suivant les différentes thématiques listées à l'article R225-105 du code de commerce, déclinées en 3 thèmes principaux sociaux, environnementaux et sociétaux. Elle a été élaborée à partir de la synthèse faite par un groupe de travail représentatif des différents secteurs d'activité. Ce premier retour a été enrichi par d'autres éléments tels que les enjeux sectoriels (ex : 5 piliers de Coop de France), les futures évolutions réglementaires (ex : lois EGALIM), les indicateurs proposés par le groupe de travail de la Coopération agricole et le COMEX.

Dans chacun des grands thèmes, des axes de travail prioritaires ont été définis :

- Engagement vis-à-vis des hommes au travers de l'attractivité, de la fidélisation et de la formation
- Engagement vis-à-vis de l'environnement sur l'utilisation des ressources et la réduction de nos déchets
- Engagement vis-à-vis de la société en tant qu'acteur majeur en faveur du développement local, en respectant nos territoires et au bénéfice des consommateurs.

Pour cette analyse de risque, une criticité a été établie en fonction de 2 points notés de 1 à 5.

- Gravité : importance pour EMC2 en termes d'impact sur son activité.
- Fréquence : occurrence que le sujet intervienne dans l'activité de la coopérative.

En fonction des critères, le niveau de risque est ainsi qualifié en nul, faible, significatif et majeur. La priorité a été mise sur les risques significatifs ou majeurs. Ils sont représentés dans les matrices ci-après. En vert, le risque est nul. En orange, il est faible. Et en rouge, le risque est significatif. Aucun risque majeur n'a été identifié, suite à l'analyse.

FRÉQUENCE

3

2

1

1

2

3

GRAVITÉ

Les hommes

		Les accidents du travail L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique L'organisation du dialogue social Les rémunérations et leur évolution Le bilan des accords collectifs Les conditions de santé et de sécurité au travail Les politiques mises en oeuvre en matière de formation Le nombre total d'heures de formation
La politique de lutte contre les discriminations	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap	Les embauches et les licenciements L'organisation du temps de travail L'absentéisme
Promotion des pratiques sportives		

FRÉQUENCE

3

2

1

1

2

3

GRAVITÉ

La société

		L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs
Les actions de partenariat ou de mécénat	L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale La prise en compte dans la politique d'achats des enjeux sociaux et environnementaux

FRÉQUENCE

3

2

1

1

2

3

GRAVITÉ

L'environnement

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre

Les mesures de prévention et de réduction des rejets

Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation des déchets

La consommation d'énergie

La consommation d'eau

La prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité

Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique

La prise en compte des questions environnementales

Les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité

Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

L'utilisation des sols

La consommation des matières premières

Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

A portrait of an elderly man with a weathered face, wearing a dark flat cap and a short-sleeved plaid shirt in shades of red, blue, and white. He is standing with his hands clasped in front of him, wearing a blue wristwatch on his left wrist. The background is dark and out of focus, showing some red and white striped patterns. The text 'UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR LES HOMMES' is overlaid in large white letters at the bottom.

**UNE
COOPÉRATIVE
ENGAGÉE POUR
LES HOMMES**

ATTRACTIVE

(s') Ouvrir au grand public

En 2021, la coopérative a lancé son site internet vitrine.

L'objectif était de promouvoir notre marque employeur et de faciliter l'accès à nos offres d'emplois. En complément, notre présence sur les différents réseaux sociaux nous permet aussi de valoriser nos collaborateurs et leur travail à travers des vidéos, photos, articles...

Cette démarche a été la première étape de notre plan de communication qui a pour ambition d'accroître notre ouverture et communiquer plus largement auprès du grand public.

Pour ce faire, nous avons organisé les 16 et 17 juin derniers, les journées de l'Agriculture. Notre volonté était d'ouvrir les portes de la coopérative au grand public et de valoriser l'agriculture. En 2 fields, ce sont plus de 500 personnes qui sont venues rencontrer nos équipes, découvrir le matériel agricole, visiter notre silo de Bras-sur-Meuse, ...



Des réseaux pour valoriser les collaborateurs

EMC2 est présente sur les réseaux sociaux depuis 2013. Ils participent à la notoriété de la coopérative à l'extérieur et sont des médias essentiels pour développer sa marque employeur.

Même si le nombre d'abonnés continue sa progression, l'intérêt se porte plutôt sur le contenu publié et les interactions qu'il génère. Les objectifs sont désormais orientés vers la couverture et la portée des publications plutôt que vers le nombre d'abonnés. Les réactions que suscitent les publications sur les réseaux sociaux (like, partages, commentaires...) sont un bon élément pour analyser l'intérêt des contenus et les attentes du public.

Bilan des objectifs

Réseau	Objectifs 30 juin 2023	Résultats
 Facebook	150 publications 100 mentions j'aime en moyenne 4 500 portée en moyenne par publication	Objectif atteint 167 publications 236 mentions j'aime 13 939 de portée en moyenne
 Instagram	50 publications 700 portée moyenne par publication	Objectif atteint 106 publications 1 411 de portée moyenne
 TikTok	50 vidéos publiées 800 000 vues au total - Portée moyenne par vidéo : 16 000 vues	Objectif partiellement atteint 53 vidéos publiées 586 097 vues totales 11 058 vues en moyenne
 LinkedIn	90 publications 2 000 portée moyenne par publication	Objectif atteint 97 publications 2 134 de portée moyenne

Pour le prochain exercice, les objectifs des réseaux sociaux restent les mêmes pour 2024. Notre ambition pour cette année est de pérenniser notre approche qualitative.

RESSOURCES HUMAINES & ATTRACTIVITÉ

Après 2 années de Covid qui ont « bousculé » fondamentalement l'organisation du travail, l'année 2022 nous a permis de retrouver de la stabilité dans nos modes de fonctionnement.

Néanmoins, il y aura bien dans l'esprit de tous un avant et un après et les attentes réciproques entre les salariés et les managers et plus globalement vis-à-vis de l'entreprise ne seront plus les mêmes. Nous devons tous œuvrer pour que nos salariés soient fiers de travailler à EMC2 et s'engagent pour que l'entreprise soit encore meilleure.

Notre objectif est donc de développer l'esprit d'appartenance et l'engagement.

Ce levier peut s'avérer complexe à mettre en œuvre au sein d'une organisation aussi diversifiée que EMC2. Le groupe constitue un socle commun pour l'ensemble des métiers tout en gardant une culture locale composée par chaque entité, chaque équipe (un atelier, un magasin, un silo, ...).

Les meilleurs ambassadeurs d'EMC2 sont ses collaborateurs, ses adhérents et ses partenaires qui partagent un temps d'échange au quotidien autour d'un projet commun. Ce sont eux qui s'engagent pour promouvoir les valeurs et l'esprit coopératif. Dès lors, il est prépondérant de générer l'engagement dans le projet d'entreprise et d'établir une relation de confiance entre les collaborateurs.

L'équité, la diversité, le respect d'autrui, le droit à l'erreur et la reconnaissance des réussites collectives et individuelles permettent de construire cette confiance au quotidien et de rendre notre coopérative attractive.

L'enjeu RH essentiel pour les entreprises dans les prochaines années sera son attractivité qui se décline en 4 étapes :

- Recruter au bon niveau de compétences
- Attirer pour recruter suffisamment de salariés
- Intégrer dans de bonnes conditions ces nouveaux salariés
- Donner envie aux salariés performants de rester dans l'entreprise



Bien-être au travail

LE TÉLÉTRAVAIL

Nous avons à ce jour environ 120 salariés qui télétravaillent régulièrement entre 1 à 2 jours par semaine ou ponctuellement. Nous avons amélioré les conditions dans lesquelles s'organisent le télétravail en dotant nos collaborateurs du matériel et des moyens nécessaires.

L'accord d'entreprise passé avec les représentants du personnel poursuit cet objectif en donnant une grande flexibilité tant au niveau des salariés que des managers.

Des fiches pratiques ont été élaborées et remises aux salariés afin d'aider les équipes à la mise en place de ce télétravail.

ENGAGEMENT SUR LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS (EP/EAE)*

Fin 2022, une grande majorité des collaborateurs avaient eu leur entretien professionnel 2022 (sur support manuel ou informatisé), ainsi plus de 80% des entretiens ont été réalisés entre les années 2021 et 2022.

**hors Marvillois*

FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE

En mars 2023, l'équipe EMC2 décrochait la première place du challenge entreprise lors du Trail des tranchées à Verdun !

Adhérents, salariés, conjoints, enfants, traileurs aguerris, ou sportifs du dimanche.... C'est une équipe aux profils diversifiés qui s'est retrouvée aux côtés des quelques 3 000 coureurs au départ de l'ossuaire de Douaumont. Un beau challenge d'équipe couronné de succès.

ÉCOUTE DES SALARIÉS : EVOLUTION DE NOTRE MUTUELLE

A la suite d'une enquête auprès de l'ensemble des salariés, à laquelle plus de 200 personnes ont répondu, nous avons amélioré notre mutuelle au 1er janvier 2023 sans aucun surcoût pour les salariés (l'augmentation de 6% de la mutuelle a été prise en charge par l'employeur) ainsi qu'un système d'option auquel plus de 120 salariés ont adhéré.

QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL

Nombre d'accords en vigueur : 110 accords en cours

Nombre d'accords signés au cours de l'année 2022 : 20 accords signés (hors les accords concernant l'intégration des nouvelles structures.

La signature de 20 accords dans l'année représente une forte dynamique pour un groupe comme EMC2. L'objectif est toujours fixé à huit accords par an. La culture de la négociation avec les partenaires sociaux est bien ancrée dans le groupe.

Des accords importants ont été signés concernant :

- L'UES : l'intégration de la société GRAILLOT et de la SICA CER'EST au sein de l'UES, l'intéressement (pour EMC2, Loeb/Houpiez, Graillot et C4M), l'égalité F/H, la mutuelle et la prévoyance, la classification, le travail intermittent et les CDD à objet défini.
- NPA : la NAO, l'intéressement
- Le Marvillois : sur le temps de travail, droit à la déconnexion, CET, ...
- Soplan : Prime de partage de la valeur

Préparer l'avenir

LES CONTRATS JEUNES : CONCILIER NOTRE RÔLE D'ENTREPRISE CITOYENNE AVEC LES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES D'EMC2

En 2022, la part de l'alternance a une fois de plus progressé au sein du groupe. Ainsi nous comptons en décembre 2022 : 63 alternants (contre 57 en 2021).

L'alternance, un pari gagnant-gagnant.

Coté jeune, l'alternance permet de leur apprendre un métier, de développer des compétences et d'affiner leur projet professionnel. Elle fait le lien entre l'école et l'entreprise et doit être envisagée comme une voie d'excellence tournée vers l'acquisition de compétences.

Coté entreprise, l'alternance nous permet de former du personnel aux savoir-faire et savoir-être spécifiques à nos secteurs d'activités, tout en répondant à nos besoins de développement à court ou moyen terme.

Le recours à l'alternance répond totalement à nos besoins puisqu'il nous permet de former, de faire monter en compétences nos jeunes et pour certains les intégrer durablement dans l'entreprise.

Cette année encore, EMC2 a la volonté de former les jeunes à nos différents métiers.

Pour identifier ces jeunes nous participons régulièrement à des salons de l'apprentissage, forums emplois, des simulations d'entretien, des journées portes ouvertes, ... (Verdun, EPL agro Bar-le-Duc, Courcelles-Chaussy, Journée Stade vers l'Emploi, Forum « Ose l'Elevage » au lycée de Somme Vesle, ...).



LE PROJET « EMC2 DES COLLÈGES »

En 2022, la coop s'est engagée dans la promotion de ses métiers auprès des jeunes générations.

Ainsi, courant 2023, neuf de nos salariés ont rencontré les élèves de 5ème du collège d'Ancemont afin de présenter leur métier (ingénieur dans la transition énergétique, chef de projet de la méthanisation, métier de la maintenance, machinisme agricole, agronomie, ...).

Ils ont partagé leur parcours en expliquant aux élèves les principales compétences et missions de chaque métier.

Il s'agit d'une démarche innovante qui permet aux élèves de découvrir les métiers au sein du secteur agricole, tout en rencontrant nos équipes afin qu'ils partagent leur expérience.

Nous avons la chance d'avoir une multiplicité de métiers (200 au sein de la coopérative et de ses filiales) qui peuvent attirer tout type de public et répondre aux futures envies des collégiens.

L'intérêt de ce projet est de travailler le plus tôt possible sur le parcours scolaire des élèves de façon à ouvrir le champ des possibles en leur donnant à voir la diversité des métiers et à les inspirer.

Plan de formation

En 2022, le nombre d'heures de formation a progressé de 30% par rapport à 2021. Un total de 12 759 heures a été effectué pour l'ensemble du groupe (contre 9672 heures en 2021), nous avons ainsi retrouvé le rythme d'avant la pandémie.

Dans le cadre de notre projet transition, nous avons également commencé la mise en place de formations Eco Conduite. Par le biais de ces formations le Groupe EMC2 cherche à réduire les coûts et les rejets polluants des déplacements, améliorer la sécurité du personnel et respecter la réglementation (santé au travail, loi climat et résilience).

En 2022, ce sont 49 chauffeurs PL/SPL qui ont suivi la formation Eco conduite. En 2023 nous prévoyons de réaliser la première vague de formation Eco conduite pour un peu plus 100 collaborateurs disposant de véhicule de société.

Egalité hommes/femmes : En 2022, le groupe est toujours au dessus des objectifs établis par la loi

Depuis 2020, les entreprises doivent calculer et publier leur index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

L'index permet aux entreprises de mesurer l'égalité salariale femmes-hommes au sein de leur structure. Il est calculé à partir de 5 critères établis par le gouvernement pour obtenir une note globale sur 100 points.

A partir de 75 points, l'État considère que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est respectée. Le Groupe EMC2 va au-delà.

81/100 pour l'UES (EMC2, C4M, SAS Transports, Loeb et Houpiez)
Et 85/100 pour NPA.

Dispositif d'écoute des salariés

Permettre à chacun de contribuer à la vie de l'entreprise est un élément clé de notre cohésion. L'écoute doit être encouragée et organisée à tous niveaux. Elle permet de favoriser le sentiment d'appartenance à l'entreprise mais également de recueillir les idées d'amélioration de notre performance.

Au-delà de la Réunion de Service et des Entretiens Annuels d'Evaluation qui restent les principaux dispositifs d'écoute des salariés, plusieurs temps forts ont été organisés cette année sur des thématiques transverses au Groupe EMC2 :

- Dans la continuité de 2022, la démarche « Stone Age », qui s'intéresse à notre adaptation en cas d'attaque informatique majeure, s'est achevée et a recensé plus de 110 propositions supplémentaires sur l'exercice qui vient de s'écouler. Finalement, au cours de ces 2 dernières années, Stone Age aura passé en revue plus de 200 processus, mobilisé 18 équipes internes et enregistré 280 propositions d'actions
- Dans le cadre de la première restitution du diagnostic Carbone réalisé cette année, la quarantaine de participants a pu réfléchir chacun dans son métier. C'est 147 propositions émises, 147 premières pistes d'économies de carbone pour le Groupe

Objectif : 1 proposition par salarié et par an

Résultat 2022 2023 : 257 propositions

Reconnaissance des "travailleurs handicapés"

La démarche de reconnaissance du "travailleur handicapé" se poursuit en 2022.

QUI PROTÈGE SES COLLABORATEURS

Nos activités exigent de prévenir les accidents de travail et de trajets ainsi que les maladies professionnelles. Il existe des conditions particulières de travail liées au secteur agricole parmi lesquelles : la saisonnalité des activités, l'utilisation de machines agricoles présentant des risques particuliers, le risque routier, le contact avec des animaux imposants et potentiellement dangereux, manipulation et stockage de matière à risque d'explosion (poussière de céréales), ...

Quand on parle de sécurité au travail, l'objectif visé à long terme est de réduire au maximum le nombre d'accidents, mais aussi de maintenir une gravité la plus faible possible, pour minimiser la probabilité de survenue d'un accident grave.

Pour mesurer notre progression vers ces objectifs 2 indicateurs sont utilisés : le taux de fréquence, lié au nombre d'accidents avec arrêt enregistrés, et le taux de gravité, lié à la durée de ces accidents. Pour mobiliser les salariés autour de ces objectifs, nous nous sommes fixés des objectifs à plus court terme : retrouver les taux enregistrés en 2017, à savoir un taux de fréquence = 11 et un taux de gravité = 0,3.

Les indicateurs *

Le taux de fréquence

Il est calculé à partir du nombre d'accidents avec arrêt sur la période étudiée multiplié par un 1 000 000 et divisé par le nombre d'heures travaillées.

Pour l'année 2022, le taux de fréquence s'établit à 20,3. Il est en hausse de 3,8 points par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation est à relativiser dans la mesure où elle a lieu dans un contexte de baisse importante du taux de gravité (-44%). Cela signifie que s'il y a eu une augmentation du nb des accidents, ces derniers ont engendré des conséquences beaucoup moins graves que l'année précédente.

Le taux de gravité

Il est mesuré à partir du nombre de jours d'arrêt de travail prescrits à la suite d'un accident de travail multiplié par 1000 et divisé par le nombre d'heures travaillées.

Pour l'année 2022, le taux de gravité s'établit à 0,5. Il est en baisse de 0,4 point par rapport à l'année précédente, soit une baisse de 44%.

Le nombre d'actions de prévention

310 actions de prévention ont été formalisées en 2022 dont 90% sont issues d'observations faites par la CSSCT au cours des visites trimestrielles. Ce nombre, en augmentation de 70% par rapport à 2021 qui avait été marquée par la crise COVID, est dans la moyenne des années antérieures à 2020. Ces actions ont toutes été enregistrées dans un logiciel de gestion des plans d'action.

- hors Marvillois

Formation en ligne pour renforcer la maîtrise des risques liés à la conduite d'un silo

Suite à la crise sanitaire du COVID-19 et pour éviter tout risque de contamination, nous avons pris la décision en 2020 d'assurer la formation sécurité des saisonniers au travers d'une formation en ligne conçue par le service sécurité. Fort de cette expérience, nous avons développé en 2022 une nouvelle formation en ligne, à destination des chefs de silo, sur les risques liés à la conduite de silo.

Les différentes thématiques liées à la sécurité générales ainsi qu'aux risques métiers propres à l'activité sont abordés à travers différents documents et vidéo. Tout au long de cette formation, les salariés sont invités à répondre à différentes questions, nous permettant ainsi de mesurer le niveau de compréhension et d'assimilation des points abordés. Un score minimum de 70% de bonnes réponses est attendu. En cas de score insuffisant, le salarié est invité à refaire la totalité de la formation, et ceci jusqu'à obtention de note minimale requise. En 2022, 100% des chefs de silo présents ont ainsi été formés aux risques majeurs liés à leur activité.

Renforcement de la prise en compte des risques liés au harcèlement moral et sexuel

Le renforcement de la loi sur la prise en compte du harcèlement en entreprise, ainsi que l'évolution de l'opinion publique sur ce sujet nous ont conduit à accentuer nos actions sur cette thématique. EMC2 a ainsi procédé à la nomination et la formation de 4 référents harcèlement : 2 référents issus du CSE et 2 autres désignés par la direction.

En 2022, pour renforcer le niveau de maîtrise des managers sur les questions de harcèlement, ces derniers ont été invités à assister à l'un des 3 webinaires de sensibilisation animé par les 2 correspondants harcèlements désignés par la direction accompagnés d'une juriste.

Cette sensibilisation a permis de lever des doutes, casser des préjugés et clarifier ce qui relève d'un acte de harcèlement et ce qui ne l'est pas.

Focalisation sur les risques les plus importants

En 2021, nous avons mis l'accent sur notre capacité à mener rapidement des actions correctives sur les risques que nous détectons (à la suite d'un accident ou d'une visite terrain par exemple) sans distinction du niveau de gravité. Un indicateur de la part d'actions soldées dans les 6 mois avait même été créé. Très vite nous nous sommes rendu compte que beaucoup d'énergie était portée sur des risques mineurs, au détriment de risques plus importants qui voyaient leur délai de traitement s'allonger.

En 2022, nous avons donc affiné notre stratégie de maîtrise des risques, en nous concentrant d'avantage sur les risques les plus importants, c'est-à-dire les risques d'accidents graves et mortels et les risques technologiques majeurs.

Concernant les accidents du travail, ces derniers font désormais l'objet d'une analyse approfondie afin de déterminer les facteurs de risques qui en sont à l'origine. Le niveau de gravité est également analysé et en cas de risque jugé important, une enquête plus poussée est menée, dont découlent une série de mesures correctives, comme la rédaction et la communication de fiches de bonnes pratiques sécurité.

Concernant les risques technologiques majeurs, notre attention s'est portée en 2022 sur les activités silo et méthanisation. Des audits terrain ont été réalisés et une refonte totale des évaluations des risques pour ces activités a été entreprise, desquelles découleront des plans d'actions ciblés.





**UNE COOPÉRATIVE
ENGAGÉE POUR
L'ENVIRONNEMENT**

QUI RÉALISE SON BILAN CARBONE

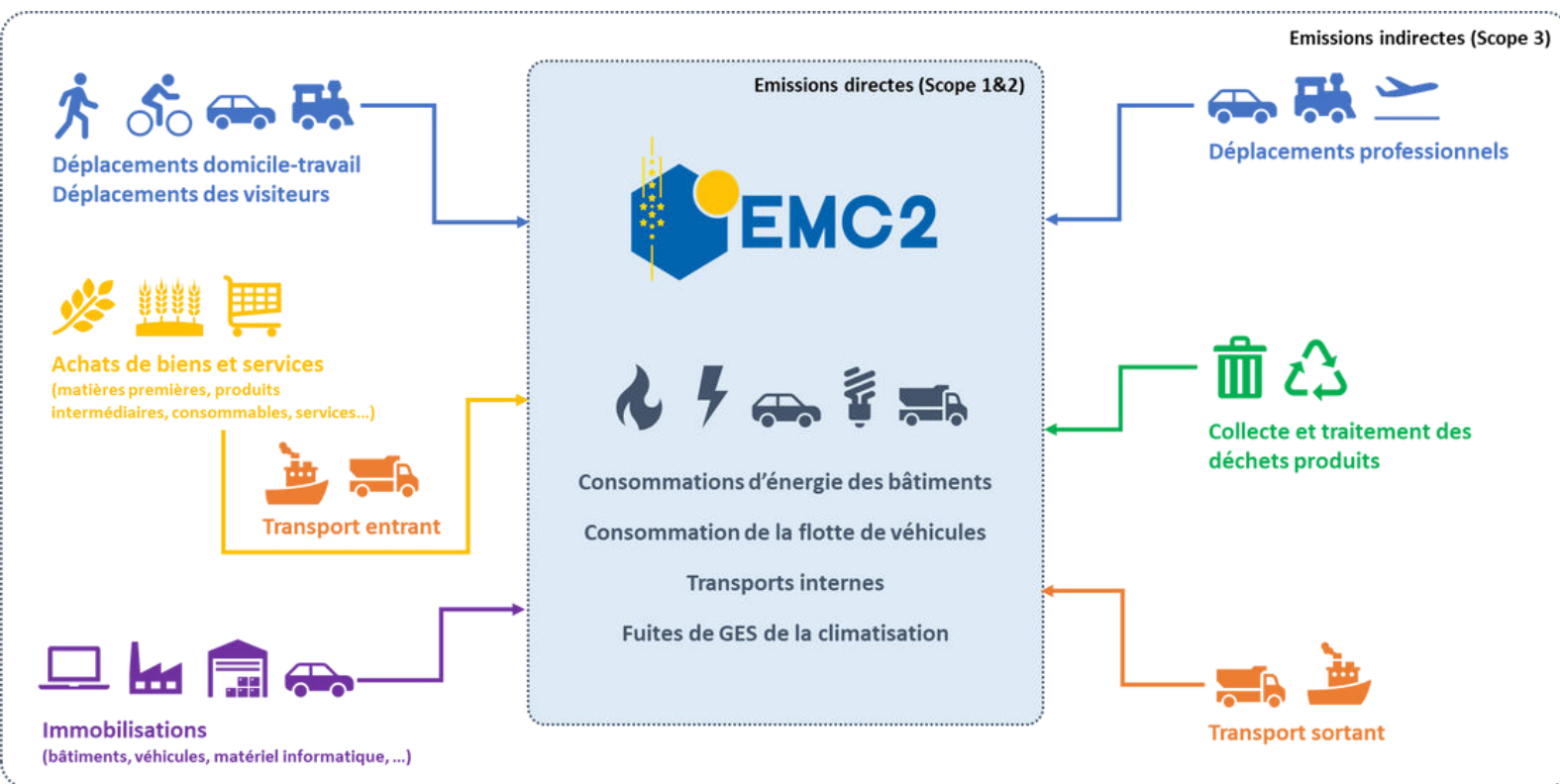
Cette année a également été dédiée à la réalisation du Bilan Carbone de la coopérative année 2021 - 2022

L'objectif de la démarche :

- Avoir une vision précise et détaillée des émissions directes et indirectes des GES (Gaz à Effet de Serre) de l'activité de EMC2
- Identifier des leviers de réduction des émissions de GES et des marges de progrès
- Mettre en place d'un plan de transition pour réduire les émissions de GES

Quelles données ont été collectées pour réaliser notre bilan carbone SCOP 1, 2 et 3 ?

Dans un premier temps, nous avons réalisé des cartographies des flux de l'ensemble de nos activités. Cela nous a permis d'avoir une vision globale afin de structurer la collecte des données qui allait suivre. Nous avons ensuite mobilisé les équipes de chaque service afin d'identifier et collecter les données nécessaires à la réalisation du Bilan Carbone.



Comment a été calculé notre bilan carbone ?

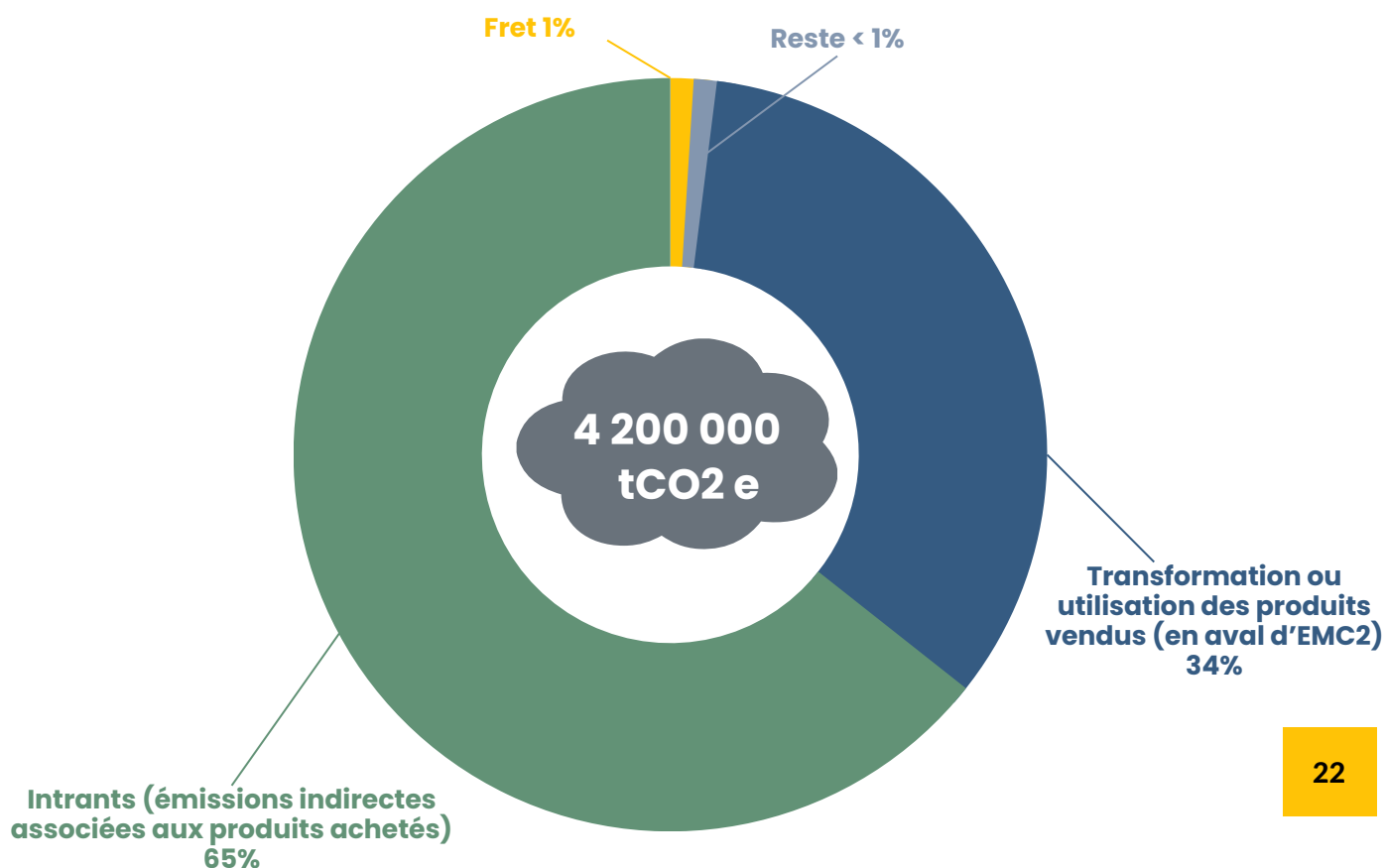
Pour chacun des postes, le calcul est le suivant :

Donnée utile	X	Facteur d'émission	=	Emissions en tCO ₂ e
Collectée par EMC2 ou estimée à partir d'hypothèses ou d'extrapolations		Issu de la Base Carbone de l'ADEME ou d'ACV spécifiques (Analyse du Cycle de Vie)		Tous les GES sont étudiés sur une échelle commune, la tonne CO ₂ équivalent

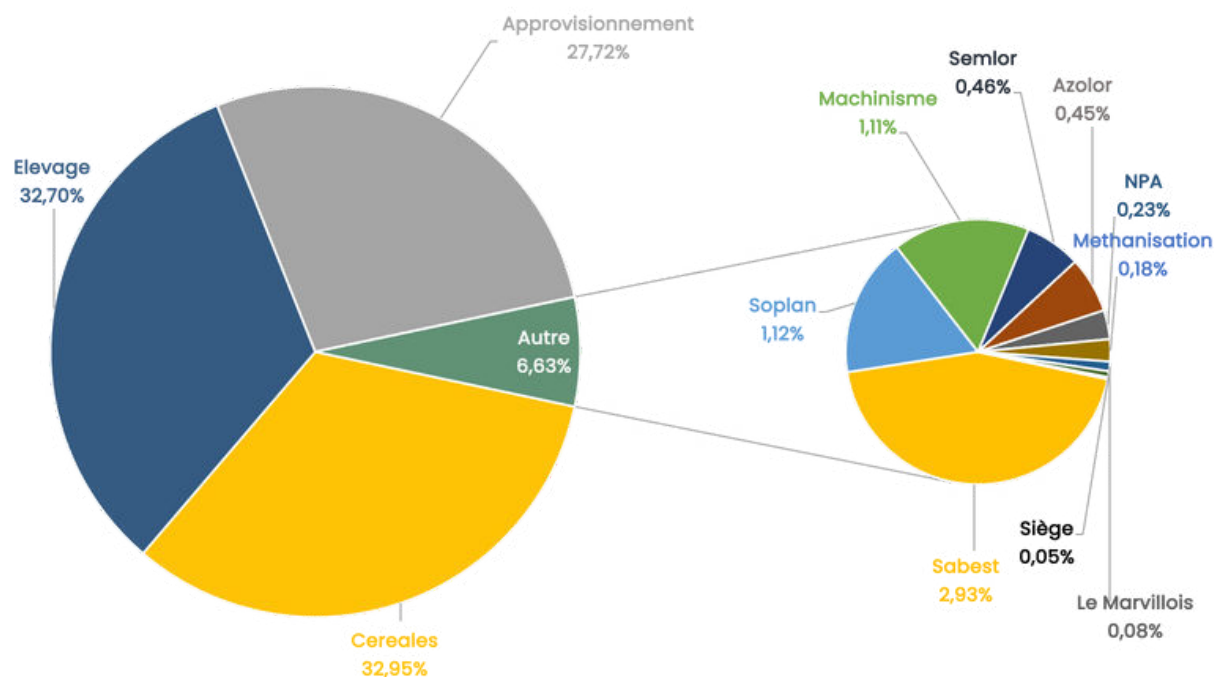
Le bilan Carbone Scope 1, 2 et 3

Scope 1	Emissions directes	33 695 tCO ₂ e 1%	Combustion de carburant (pour le chauffage des bâtiments ou des véhicules opérés par EMC2), Fuites des climatisations des locaux
Scope 2	Emissions indirectes associées à l'énergie	464 tCO ₂ e 0%	Achat de vapeur et d'électricité
Scope 3	Emissions indirectes associées au transport	17 932 tCO ₂ e 1%	Transport de marchandises, déplacements du personnel et des visiteurs
	Emissions indirectes associées aux produits achetés	2 718 179 tCO ₂ e 65%	Biens (céréales, animaux d'élevage, produits vendus en magasin, engrais...), Immobilisations (bâtiments, véhicules possédés...) Gestion des déchets
	Emissions indirectes associées aux produits vendus	21 419 908 tCO ₂ e 34%	Utilisation et fin de vie des produits/biens (transformation des céréales, consommation du carburant par l'activité approvisionnement)
	Autres émissions indirectes	3 850 tCO ₂ e 0%	Autres émissions indirectes

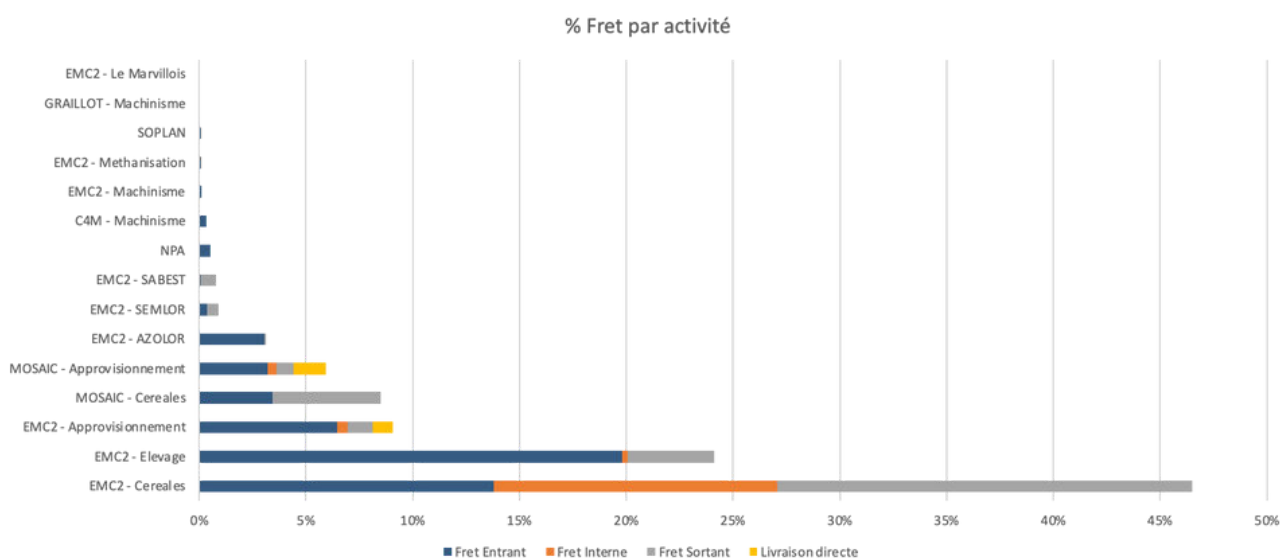
Le bilan Carbone, répartition des émissions par poste



Le bilan Carbone Zoom par activité



Le bilan Carbone Zoom sur le fret



Ce graphique présente le bilan carbone du fret c'est-à-dire les transports de marchandises réalisés en camion, train ou en bateau par activité.

Pour chaque activité, on retrouve :

- le fret entrant = le transport de marchandises provenant de nos adhérents (ex: céréales, animaux, ..) et de nos fournisseurs (matériel, équipement)
- Le fret interne = le transport réalisé entre différents sites EMC2 (ex: transport de céréales entre silos, transfert de marchandises entre magasins, ...)
- Le fret sortant = le transport de marchandise de nos sites vers les clients
- Les livraisons directes = le transport de marchandise du fournisseur directement chez le client

Le bilan Carbone, la suite pour 2023-2024

En juillet 2023, nous avons réunis les responsables d'activités de EMC2 pour leur présenter les résultats du Bilan Carbone. Par la suite, ils ont proposé 104 actions à mettre en place pour réduire nos émissions de GES. Ces actions vont être retravaillées avec chaque service dès le mois d'octobre pour construire un plan d'actions concrètes à mettre en place pour réduire notre Bilan Carbone.

QUI POURSUIT SA DÉMARCHE DE TRANSITION

Le Groupe EMC2 a lancé une réflexion globale autour de la « TRANSITION ». Ce projet mené en lien avec notre politique RSE aborde différents aspects : transition économique, écologique et sociale.

Dans la continuité des travaux lancés en mai 2022, une cheffe de projet Transition pilote désormais la démarche.

Après avoir repris, analysé et priorisé les différentes propositions des salariés, un plan de 40 actions transition a été établi et sera le fil conducteur de nos actions.

Principales actions



Electricité

- Plan sobriété éclairage => Relamping
- Outil de contrôle pour optimiser la ventilation dans les silos => Javelot
- Panneaux photovoltaïques
- Bon principes d'utilisation des climatisations et frigos



Gaz

- Optimisation des types de chauffage
- Rénover les couvertures et l'isolation des bâtiments
- Bon principes d'utilisation des chauffages



Déchets

- Optimiser les filières de collecte des déchets



Eau

- Récupérer les eaux pluviales
- Repérer les fuites d'eau et alerter

QUI S'EQUIPE D'OUTILS DE MESURE ET DE PILOTAGE

Le projet transition a démarré par un état des lieux de nos activités. Cela a permis de mettre en avant le besoin de mesurer plus précisément nos consommations d'électricité et de gaz et de les rendre accessibles aux responsables des sites

La plateforme IZAAC®

Izaac® est une plateforme qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur les consommations et productions d'énergie de nos sites. Grâce à cet outil, chaque responsable de site ou d'activité a un accès rapide, presque en temps réel, de ses consommations d'électricité et de gaz.

Sur la plateforme Izaac® nous pouvons suivre, comparer et analyser plus précisément nos consommation pour co-construire avec chaque activité un plan de sobriété énergétique adapté.

L'outil Javelot

Dans nos silos, la maîtrise de la température du grain est essentielle pour assurer sa bonne conservation, préserver sa qualité et réduire les risques de contaminations.

La société Javelot, propose une solution innovante de thermométrie connectée et de pilotage de la ventilation que le groupe EMC2 a choisi d'installer sur l'ensemble de ses silos.

Avec cet outil, notre objectif est d'allier la maîtrise de la température du grain et l'optimisation de l'utilisation de nos ventilations pour réduire nos consommations d'électricité.

L'objectif est d'être conscient des sources de consommations d'énergie de nos sites pour créer un plan d'action adapté à nos différentes activités



QUI OPTIMISE SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

L'électricité

Consommation du 01/07/22 au 30/06/23 d'après les factures (arrêt au 04/08/23).

La consommation d'électricité s'établit à 14 321 229 kwh pour la période 2022/23, soit une hausse de 282 013 kwh (2%) par rapport à 2021/22.

Ces résultats s'expliquent par l'ajout dans le périmètre du Marvillois (site de Montmédy et Douzy) et de l'unité de méthanisation de Villers le Montagne.

Actions d'optimisation mises en place sur 2022/2023

- Remplacement de l'éclairage traditionnel par technologie LED, Site de Bras sur Meuse (Siège, DI, Machinisme, Entrepôt), Atelier Joinville (GRAILLOT)
- Mise en place d'une plateforme de suivi des consommations d'électricité des sites du groupe pour analyser et gérer plus précisément les consommations.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les sites méthanisation de Landres et Villers la Montagne
- Déploiement d'un outil de suivi de la thermométrie et de pilotage de la ventilation dans les silos

Plan d'actions 2023/2024

- Audit énergétique des magasins Gamm Vert et Lombard,
- Poursuite du relamping LED dernière tranche LOMBARD, Gamm Vert MANOM, Atelier UZEMAIN, Atelier POUSSAY (Magasin, Bureaux), Siège BELLEVILLE (Elevage)
- Installation de sous compteurs électriques sur les sites de Bras sur Meuse, Jeandelize et Villiers le Sec pour suivre plus précisément les consommations
- Accompagnement des salariés à l'utilisation des outils mis à leur disposition (IZAAC, JAVELOT) et aux bonnes pratiques pour réduire les consommations d'énergies du groupe
- Poursuite des études de faisabilité d'implantation de projets photovoltaïques
- Installation d'une unité de production d'énergie photovoltaïque sur le site de Bras sur Meuse

L'eau

Consommation du 01/01/22 au 31/12/22 d'après les factures (arrêt au 04/08/23).

La consommation en eau en provenance du réseau s'établit à 15 417 m3 ce qui représente une baisse significative de 10 115 m3 (40%) par rapport à 2021.

Ces résultats sont dus notamment à une consommation anormale sur 1 site (grosse fuite sur aire de lavage bétailière) de l'activité élevage.

Action d'optimisation mise en place sur 2022/2023

- Sensibilisation des responsables de sites bénéficiant d'eau de forage sur l'importance d'utiliser cette eau pour l'arrosage des végétaux

Plan d'actions 2023/2024

- Améliorer la récupération des eaux de pluie par la mise en place de récupérateurs sur les sites
- Mettre en place un suivi plus fin des consommations des sites

Le gaz

GAZ DE CHAUFFAGE

La consommation de gaz naturel pour le chauffage est de 3 210 500 Kwh pour la période 22/23. Soit une baisse de 798 522 Kwh (20%) par rapport à la période 21/22.

Ces résultats à la baisse s'expliquent par les variations climatiques de l'année ayant nécessités de chauffer moins.

Actions d'optimisation mises en place sur 2022/2023

- Mise en place d'une plateforme de suivi des consommations de gaz des sites du groupe pour analyser et gérer plus précisément les consommations
- Amélioration de l'isolation des bâtiments lors de travaux de réhabilitation (menuiserie siège aile informatique)
- Remplacement du matériel de chauffage (chaudières, aérothermes, etc.) en fin de vie par des équipements moins consommateurs (chaudière Bras sur Meuse siège, Aérotherme Gamm Vert Ligny en Barrois)
- Diffusion en interne d'une communication de sensibilisation aux bonnes pratiques de chauffage

Plan d'actions 2023/2024

- Audit énergétique des magasins Gamm Vert et Lombard,
- Poursuite du remplacement du matériel de chauffage (chaudières, aérothermes, etc.) en fin de vie par des équipements moins consommateurs
- Poursuite de la démarche de sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques de chauffage
- Etudier les possibilités d'isolation du siège de Bras sur Meuse
- Installation de sous compteurs gaz sur les sites de Bras sur Meuse, Jeandelize et Villiers le Sec pour suivre plus précisément les consommations

GAZ DE SÉCHAGE

La récolte 2022 a été marquée par une collecte de maïs moyenne au niveau du groupe EMC2 et une humidité relativement basse # 27 d'humidité. En capacité optimale, le séchoir de BRAS peut sécher l'équivalent de 25t de maïs humide (# 35% humidité) à l'heure.

Pour cette année comptable, la consommation de gaz a été de 13.8 kWh pour faire perdre un point d'humidité/tonne sur le séchoir de BRAS, pour un total séché de 13 300 tonnes brutes (2 fois moins en volume équivalent par rapport à N-1).

Le séchoir n'a pas pu être optimisé au mieux de ces capacités de séchage, sauf sur la première quinzaine de septembre. Il y a eu 30 jours de séchage sur les 60 jours théoriques.

LA METHANISATION

ou passer du statut de consommateur d'énergie fossile à celui de producteur d'énergie renouvelable

Depuis juillet 2022, la seconde unité de méthanisation de la Coopérative, située sur la commune de VILLERS LA MONTAGNE (54), a commencé à injecter du biométhane dans le réseau de GRDF. Sa capacité d'injection est sensiblement supérieure à notre première unité située à LANDRES (respectivement 200 Nm³/h et 175 Nm³/h).

Ce méthane est produit grâce aux apports 100% agricoles (produits végétaux et effluents d'élevage) d'une trentaine d'agriculteurs locaux, situés en moyenne à 7km de chaque unité.

Le biogaz renouvelable produit par les 2 unités permet désormais d'alimenter l'équivalent de 2500 foyers locaux et se substitue au gaz fossile importé en France.



La certification RED II de l'unité de LANDRES depuis ce printemps a permis de démontrer que cette substitution permettait de réduire de 95% l'impact carbone de cette production d'énergie. L'objectif de l'année à venir sera de renouveler la performance de l'exercice passé, à savoir dépasser les 3 millions de Nm³ injectés.

D'autres projets d'unité sont actuellement à l'étude – les décisions d'investissement seront prises par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2023-2024.

Indicateurs

- Volume de gaz injecté en 2021-2022 : 1 235 246 Nm³
- Volume de gaz injecté en 2022-2023 : 3 178 969 Nm³
- Objectif 2023-2024 : 3 000 000 Nm³





QUI RECYCLE SES DÉCHETS

La production totale de déchets par le groupe EMC2 s'élève à 626.03 t équiv pour 2022/2023 dont 29.73 % sont traités dans des filières de recyclage soit 189.1 t équiv. (hors Marvillois)

Plan d'actions 2022/2023

- Homogénéisation des filières de tri sur les différents sites EMC2 Machinisme, GRAILLOT et C4M
- Réalisation d'opérations d'enlèvements groupés de déchets diffus
- Mise en place d'une démarche de recensement des déchets NPA

Plan d'actions 2023/2024

- Terminer la mise en place de filières de tri sur les sites NPA
- Poursuivre la recherche de nouveaux opérateurs et de nouvelles filières de traitement
- Poursuivre les opérations d'enlèvements groupés de déchets diffus
- Mise en place d'une démarche de recensement des déchets sur les sites céréales EMC2

Définition des déchets & précisions sur le gaspillage alimentaire

Sont inclus dans les déchets, les éléments suivants :

- Aérosols
- Cartons
- Ordures ménagères (pesées)
- DIB (déchets industriels b)
- Huiles, hydrocarbures
- Fluides
- Végétaux

QUI FAVORISE LES PARTENAIRES, CLIENTS ET FOURNISSEURS ENGAGÉS

Le Groupe Coopératif travaille avec près de 9000 tiers non-agriculteurs chaque année, qu'ils soient clients, fournisseurs ou partenaires.

Dans le cadre de notre politique RSE, nous souhaitons favoriser les échanges avec des tiers également engagés dans une démarche RSE ou équivalente sur le plan environnemental.

Sur l'exercice 2022-2023, le chiffre d'affaires « RSE », réalisés avec ces tiers engagés, représente 64% du chiffre d'affaires total, 81% de nos clients et 48% de nos fournisseurs.

A noter que cette année notre principal client TERIALIS devenu CEREST est engagé RSE.

L'identification et d'évaluation des démarches RSE ou assimilées chez les partenaires de la Coopérative est un travail en soi. Sur le Chiffre d'Affaires total considéré (pour les tiers non-agriculteurs, pour plus de 10 k€ de CA), plus de 87% des tiers sont évalués.

Enfin cette année, les acheteurs du Groupe ont initié une réflexion autour de la notion d'Achats Responsables, réflexion qui va se poursuivre en 2023-2024 avec pour objectif d'établir le dispositif le plus adapté pour le Groupe, qui permettra de répondre davantage aux enjeux RSE en général, à la réduction de l'empreinte Carbone en particulier.

Les objectifs pour 2024-2025 sont ainsi fixés à 65% du CA clients et 50% CA fournisseurs.

Nota bene : les agriculteurs sont écartés du calcul car déjà sensibilisés aux problématiques environnementales depuis longtemps

- dispositifs réglementaires et incitatifs : PAC, Certiphyto,
- accompagnement de la Coop sur les pratiques à impact environnemental réduit,
- exigences liées à leurs débouchés : BIO, HVE, cahiers des charges spécifiques...
- sujet de la décarbonation
- impact du Conseil Stratégique sur les produits phyto entré en vigueur depuis le 1er janvier 2021

QUI SOUTIENT LES PRATIQUES AGRICOLES À IMPACT ENVIRONNEMENTAL RÉDUIT

Pratiques agricoles en production végétale

2 axes sont identifiés :

- Réduire notre impact environnemental par une utilisation davantage optimisée des ressources
- Soutenir les pratiques agricoles spécifiques, à impact environnemental réduit

Indicateurs associés	Objectifs 2022-2023	Score 2022-2023
# Pratiques identifiées dans le cadre des contrats de solution	communication agri	21 fiches contrats de solution mises en avant avec la publication d'un guide de conseils agronomiques « Réduire ses IFT »
# Fiche action CEPP identifiée pour le Groupe EMC2	communication agri	22 fiches avec CEPP Mise en avant par l'identification des produits avec CEPP dans le Catalogue 2023 des produits phytopharmaceutiques
CEPP gagnés	50% du potentiel atteignable	70 773 CEPP obtenus sur l'année 2022 pour EMC2 81 002 CEPP pour le groupe EMC2

CONTRAT DE SOLUTIONS

Notre action principale a été de réaliser un guide de conseil agronomique à destination de nos adhérents pour leur transmettre notre savoir-faire sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Ce guide reprend largement les fiches du contrat de solutions. Nous avons ainsi sélectionné 21 fiches en grandes cultures afin de faciliter la mise en œuvre des leviers agronomiques les plus efficaces sur le territoire de la coopérative. Il a été mis en ligne en déc 2022.

Nous sommes acteurs du GT qui regroupe LCA, quelques coopératives et l'association « Contrat de solutions » pour favoriser l'adoption des solutions proposées par les adhérents des coopératives.

Indicateurs associés	Objectifs 2023-2024
# Pratiques identifiées dans le cadre des contrats de solution	communication agri : Mise en avant du logo Contrat de solution dans le recueil d'information pour la production intégrée des cultures

Nous envisageons une étape supplémentaire de communication vers nos agriculteurs en faisant référence au Contrat de solutions dans notre recueil d'information pour la protection Intégrée des cultures.

FICHES ACTIONS CEPP

Grâce aux efforts déployés, nous avons collecté plus de 81 000 CEPP sur l'année 2022 sur 22 fiches.

Trois fiches représentent 80% des CEPP collectés. La première est nouvelle, compte 34 255 CEPP, et concerne la diversification des cultures. Elle augmente fortement notre nombre de CEPP grâce à la sole de tournesol en forte progression chez nos adhérents depuis 2 ans.

Les 2 autres fiches correspondent à des leviers génétiques qui permettent de limiter l'utilisation de produits par le choix variétal. Notre fort investissement dans les essais variétés et la production de semences certifiées avec la multiplication en céréales nous permet très tôt dans le processus de mise sur le marché de sélectionner et promouvoir les variétés les plus pertinentes.

Les fiches » produits » représentent peu de CEPP. Une seule dépasse 1000 CEPP avec les produits à base de soufre. La fiche anti-limaces diminue avec la faible pression limaces depuis 2 ans. A plus de 1000 CEPP, nous avons également une fiche conseil (très peu de fiches actions existent dans ce domaine) avec l'OAD Xarvio.

Indicateurs associés	Objectifs 2023-2024
# Fiche action CEPP identifiée pour le Groupe EMC2	communication agri et recherche de nouvelles fiches action CEPP
CEPP gagnés	50% du potentiel atteignable (objectif 2 ans (2022 et 2023) affecté EMC2 = 258 504 MOSAIC = 47 296

Nous réfléchissons également à des indicateurs de déploiement complémentaires des CEPP. Ce sujet sera traité collectivement avec le GT « Contrat de solutions » de LCA.

Coté événementiel, nous prévoyons de communiquer auprès des adhérents et du grand public lors des futures journées de la coop prévues en juin 2024.

Fiches actions CEPP : Nous poursuivons nos efforts sur le déploiement des fiches actions CEPP dont l'intérêt est validé par le service Agronomie auprès de nos agriculteurs.



LES PERSPECTIVES 2023/2024

L'ajustement et la réduction des intrants sont favorisés par le déploiement des nouvelles technologies embarquées et d'outils d'aide à la décision. Nous accompagnons ainsi le développement de l'agriculture de précision qui progresse dans notre sociétariat avec 5 200ha de prestations supplémentaires vendues cette campagne pour un total de 26200 ha.

En cohérence avec le projet de transition de la coopérative, nous proposons à nos adhérents des démarches pour accompagner l'effort financier nécessaire pour leur propre transition agroécologique, notamment sur la réduction des émissions de GES. Ainsi nous leur proposons de co-construire un projet de labélisation de leur exploitation dans le cadre du LBC (Label Bas Carbone). Si leur projet est labélisé par le Ministère, il est possible de vendre les crédits Carbone obtenus et certifiés sur les 5 années du projet.

Nous avons ainsi l'objectif d'accompagner et labéliser 30 exploitations en 2023 pour une réduction d'émissions de tonnes équivalent de CO₂ de l'ordre de 23000 t sur 5 ans

Indicateurs suivis :

- Nombre d'exploitations labellisées dans la démarche LBC Française
- Nombre de Crédit Carbone prévus sur 5 ans (réduction des émissions en tonnes éq CO₂)

Production animale et durabilité environnementale

La filière bovine, à l'image de la coopérative, s'engage pour l'environnement. Malgré des objectifs non atteints sur la campagne précédente pour la réalisation des diagnostics carbone Cap2er et HVE en raison d'un turn-over dans le personnel et de délais de formation longs, la volonté de poursuivre dans ces démarches reste intacte.

Les objectifs, bien que revus à la baisse (20 diagnostics Cap2er et 5 certifications HVE) restent en adéquation avec les attentes des clients et des adhérents.

On notera toutefois que l'absence de valorisation économique des démarches environnementales freinent l'intérêt des adhérents.



**Année 2022/23
18 diagnostics
CAP2ER réalisés**

QUI RÉDUIT SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

CONSOMMATION DE GASOIL

Conso moyenne

- 35.29l/100 pour PL (plus 0.85l vis-à-vis de N-1), objectif de 34l/100t

- 6.84l/100 pour les VL (plus 0.02l vis-à-vis de N-1), objectif 6.5l/100t

L'année a été marquée par la poursuite de la décarbonation du transport avec la mise en place d'un nouveau véhicule B100.

Pour les véhicules légers, la démarche d'électrification se précise.

Un travail sur l'éco-conduite est aussi en cours de mise en place pour les véhicules légers.

Pour 2023, 2 axes de travail ont été identifiés :

Reprise de l'ensemble des véhicules PL en fonction de leur typologie de transport pour affiner les consommations

Fiabilisation des données (saisie km) : mise en place d'un suivi bi-mensuel des consommations diffusé aux responsables de service

UN TROISIÈME VÉHICULE FONCTIONNANT AU B100

2022-2023 marque la 10ème année de l'engagement d'EMC2 Transports dans la Charte Objectif CO2.

Cette charte nationale nous permet de suivre la consommation de notre parc PL et de travailler sur des axes d'amélioration afin de réduire nos rejets de CO2.

Notre engagement porte sur un parc PL de 27 véhicules :

- 7 porteurs Fuel,
- 20 tracteurs routiers permettant de tracter 15 bennes céréalières, 3 chariots embarqués et 2 plateaux.

Emc2 transports continue sa démarche de décarbonation du transport par la mise à la route d'un troisième véhicule fonctionnant au biocarburant. Dans le cadre de cette mutation 2 autres véhicules fonctionnant au B100 vont intégrer la flotte au cours du prochain exercice. Cela portera à 5 le nombre de PL fonctionnant au B100, un biocarburant produit sur le site de Baleyecourt.

La mise à la route de ces nouveaux véhicules s'accompagne par la mise en place d'une nouvelle station de B100 sur le site de Bras sur Meuse.

La mise en service d'un optimiseur de tournée dans le cadre de la distribution des produits pétroliers doit participer à la diminution de notre impact, tout comme la sensibilisation faite auprès de l'ensemble de nos conductrices et conducteurs à l'écoconduite.



**3 véhicules B100
représentent 11% de la
Flotte de la SAS**

**Les économies de rejet
de CO2 pour les
véhicules B100 sont
estimées à 60%**

**La SAS a économisé 6.1%
de CO2 / km parcouru**

QUI SÉCURISE SES OUTILS

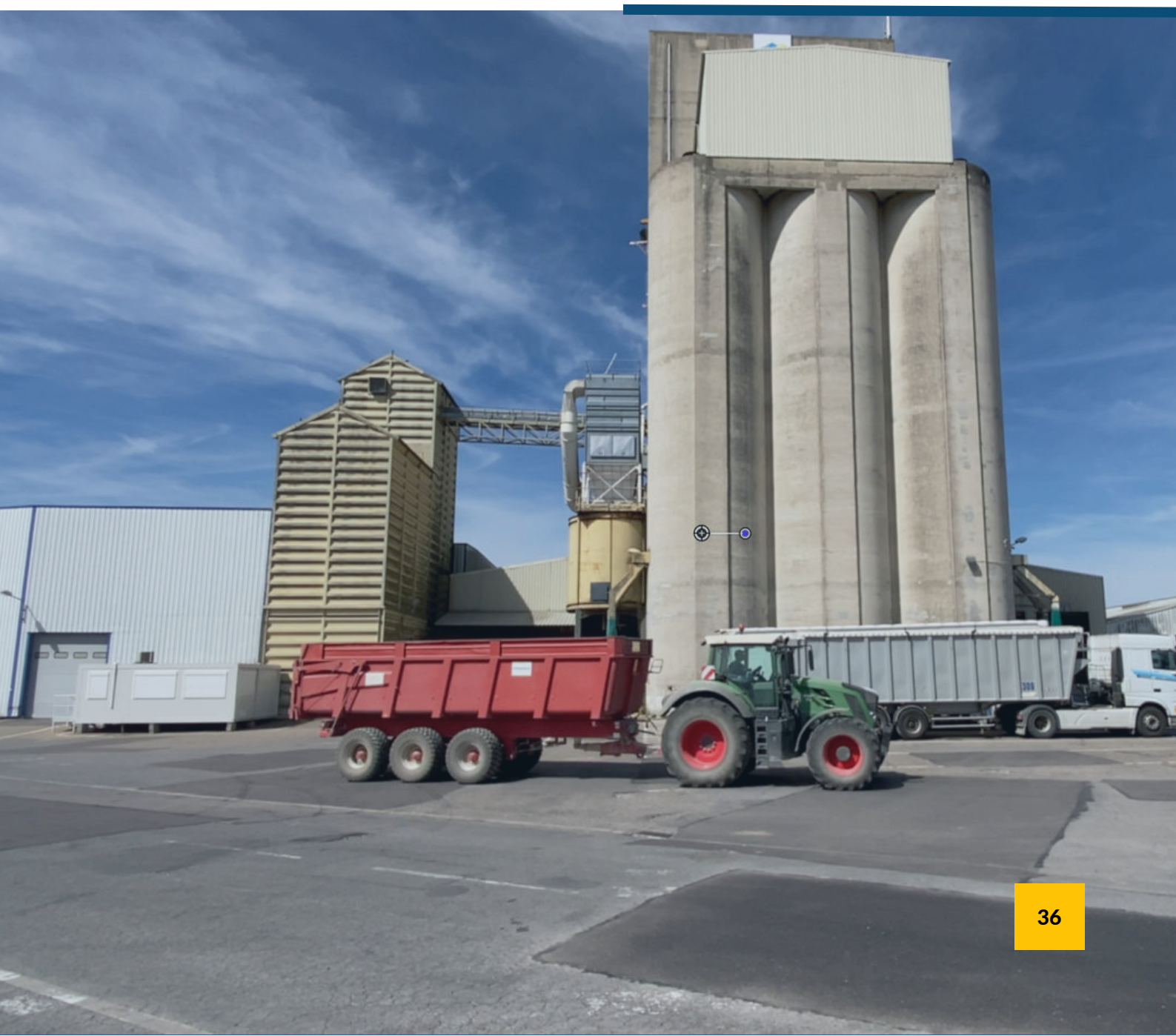
Nous avons réalisé 510 482 € de travaux avec principalement la continuité des installations de systèmes d'aspiration des poussières dans les silos, dans le cadre d'un plan d'action sur trois ans en lien avec la réglementation et préparatoire aux contrôles ICPE. (ex : Lacroix, Mecrin, St Mihiel, Souilly). A cela s'ajoute une création de réserves incendie (Germay, Fayl)

Dans le cadre des audits de structure de nos installations de stockage de céréales, un certain nombre de travaux de renforcement de structure et de peinture des silos béton a été réalisé. Ce qui représente une part importante du budget (ex Landres et Villiers le Sec)

Ces actions se prolongeront dans le temps en fonction des évolutions d'exploitation et de la réglementation, essentiellement sur nos sites soumis à déclaration.

Sur la campagne à venir, les travaux de mise aux normes et de contrôle de structure seront poursuivis.

Près de 1 130 000 euros ont été affectés à ces problématiques depuis 3 ans.





**UNE COOPÉRATIVE
ENGAGÉE POUR LA
SOCIÉTÉ**

QUI INVESTIT POUR L'AVENIR

EMC2 continue à investir et à améliorer ses outils industriels et agricoles sur l'ensemble de son territoire.

Sur l'exercice écoulé, 3 482 175 € ont été investis au niveau de nos infrastructures agricoles et industrielles. Les méthanaisations étant terminées, les budgets d'investissements sont désormais inclus dans cet indicateur.

Ces aménagements ont pour vocation de pérenniser nos outils et de les mettre à niveau afin de rester un acteur majeur dans nos campagnes et permettre aussi de dynamiser et moderniser les outils autant industriels que de travail du grain.

Les faits notables de cette année sont :

- Machinisme : sécurisation par le remplacement des portes sectionnelles de l'atelier de Bras
- Elevage: construction d'un bâtiment à aire paillée sur Domvallier et sécurisation des lopettes animaux pour les opérateurs sur Reims
- Le remplacement de ponts bascules obsolètes (Thiaucourt, vaux)
- Méthanisation : mise en place de panneaux voltaïques sur les 2 méthas de landres et villers (300 kwc pour les 2 méthas)
- Remplacement des châssis de fenêtres du siège social (avant dernière tranche)
- Modernisation et sécurisation des 2 séchoirs (bras et villiers)

Cette campagne a, à nouveau, été marquée par les difficultés à tenir les délais et obtenir les fournitures pour mener à bien les projets d'investissements.

Sur 3 ans, ce sont près 1,4 M€ qui ont été investis.



QUI INTÈGRE LES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES DANS SON DEVELOPPEMENT

Au-delà des partenariats locaux qui sont privilégiés par le Groupe, la prise en compte des problématiques territoriales peut s'apprécier au travers des subventions obtenues et accordées à nos parties prenantes.

Répondre aux appels à projet, promouvoir les initiatives locales, subventionner l'activité d'acteurs territoriaux,... autant de leviers actionnés par un Groupe Coopératif à l'écoute des territoires.

En 2021-2022, le total des subventions accordées et reçues atteint 759 k€.

Dans le registre d'un soutien au développement local, il faut également évoquer la démarche entreprise depuis plusieurs années par la coopérative, d'une aide au financement des ateliers d'engraissement de nos adhérents.

Ce sont plus de 11 M € accordés chaque année par le Conseil d'Administration vers les projets de nos éleveurs. Pour les investissements de pérennisation des outils locaux et développement : EMC2 continue à investir et à améliorer ses outils industriels et agricole sur l'ensemble de son territoire.

QUI FAVORISE LES PARTENAIRES DE SON TERRITOIRE

Toutes les activités et le développement du Groupe EMC2 sont en relation avec le territoire. Priorité est donc donnée à l'ensemble des salariés du Groupe de favoriser les échanges avec les acteurs locaux. Qu'ils soient Clients, Fournisseurs, Associations, Etablissements scolaires, ... nous attachons une importance primordiale à participer au dynamisme des territoires sur lesquels nous sommes engagés.

Comme reflet possible de cet engagement, nous avons choisi le Chiffre d'Affaires réalisé avec les fournisseurs et clients locaux. Nous mesurons donc chaque année le pourcentage de notre CA dit « local », c'est à dire le CA réalisé avec un partenaire domicilié sur un département où nous intervenons.

Pourcentages du chiffre d'affaires réalisés à la vente avec des clients locaux :

- 2020-2021 : 87%
- 2021-2022 : 88%
- 2022-2023 : 85%
- Objectif 2026 : 90%

Pourcentages du chiffre d'affaires réalisés avec les fournisseurs locaux :

- 2020-2021 : 77%
- 2021-2022 : 76%
- 2022-2023 : 76%
- Objectif 2026 : 80%



QUI GARANTIT DES PRODUITS DE QUALITÉ POUR LE CONSOMMATEUR

Le bien-être en production animale

Le bien-être animal est toujours au cœur des préoccupations des consommateurs. Pour répondre aux attentes sociétales, la filière bovine a déployé un outil d'évaluation du bien-être animal en élevage. A ce jour, l'évaluation du bien-être en élevage est une condition pré-requise pour l'accès à certains cahiers des charges et est en pour-parler pour d'autres. Toutefois, la coopérative a souhaité se montrer proactive sur ce sujet en réalisant un diagnostic chez l'ensemble des éleveurs engagés en filière qualité Label Rouge avant même que le cahier des charges ne l'exige. Avec 111 diagnostics réalisés sur la campagne 2022/2023, l'objectif de 100 diagnostics est reconduit pour 2023/2024.

BILAN DE LA CAMPAGNE 2022/2023

La campagne 2022/2023 fut marquée par une baisse de l'activité au sein de la filière élevage, liée en partie à la décapitalisation du cheptel français. A cela s'est ajoutée une forte inflation réduisant le pouvoir d'achat des consommateurs et par conséquent la consommation de viande de bœuf. Ceci se traduit par une baisse des commandes des clients notamment dans la filière Agriculture Biologique et certaines filières qualité « haut de gamme ». Si certains objectifs n'ont pas été atteints pour certaines démarches telles que Prim'Herbe ou Label Rouge Limousin, d'autres ont en revanche été dépassés comme c'est le cas pour le Label Rouge Salers avec 196 animaux valorisés pour un objectif de 100, ou encore en Label Rouge Charolais avec 466 animaux valorisés pour un objectif de 400.

Au total, ce sont 9% des bovins de boucherie qui auront été valorisés dans des filières qualité soit 1 point de plus par rapport à la campagne précédente et ce malgré une baisse d'activité de 11%.

Plus globalement, 31% des bovins commercialisés le sont dans le cadre d'une contractualisation.

**Réalisation
2022/23 :
111 diagnostics
BOVIWELL**

**196 animaux
valorisés en LABEL
ROUGE Salers**

**466 animaux
valorisés en LABEL
ROUGE Charolais**



Production animale et durabilité sociale

La volonté de la coopérative s'inscrit à deux niveaux :

- Poursuivre la valorisation des animaux dans des filières qualité dont les cahiers des charges promeuvent une agriculture traditionnelle à taille humaine. A ce titre, l'objectif est de valoriser 10% des bovins dans ces démarches.
- Développer la contractualisation des bovins dans des contrats sécurisant la production des éleveurs par le biais de prix minimums garantis et la prise en compte des coûts de production dans le calcul des prix d'achat. L'objectif étant de garantir aux éleveurs une vente de leurs animaux au juste prix. L'objectif pour cette campagne est de contractualiser 32% des bovins de boucherie.

Les démarches qualité produit en céréales

TAUX DE CONFORMITÉ CLIENT

Le taux de conformité client est de 91.1%.

Objectif 2022-2023 : 96%

Cet indicateur prend en compte les tonnes de céréales pour lesquelles le client a fait une réclamation. Les anomalies remontent lors du « transfert » chez le client. Sont aussi incluses dans ces réclamations, les remontées à la suite d'un non-respect du cahier des charges mais qui sont tolérées par les contrats cadres (réfaction mais pas de refus).

La campagne 2022-2023 a été marquée par 2 événements qui ont eu un fort impact sur les caractéristiques physiques de la marchandise :

- une collecte en orges brassicoles de printemps très protéinée
- des températures élevées qui n'ont pas permis de pouvoir ventiler au mieux

Pour 2022-2023, sur les 839 277 de céréales expédiées, 8.9 % d'entre elles ont entraîné une réclamation. Ce taux de réclamation a diminué cette année par rapport à l'an passé mais reste supérieur à notre objectif.

83.6% des réclamations ont été faites sur des orges brassicoles (TP, pureté variétale, calibrage, ..) cela représente 7.6% du volume exécuté.

Des mesures concernant la vérification de la pureté variétale l'an prochain devraient permettre de limiter ce risque.

Pour la campagne 2023, la collecte estivale s'étant réalisée dans de bonnes conditions météorologiques, nous devrions revenir à un taux de réclamations plus « habituel ». L'objectif reste fixé à 96%.

DÉMARCHES, CERTIFICATIONS

La démarche colzas bas GES a été peu valorisée cette campagne. Le développement de cette démarche reste à suivre et est soumise :

- aux évolutions réglementaires, prévues dans un futur proche, pour le calcul de l'ESCA (réduction des émissions dues à l'accumulation du carbone dans les sols)

- aux dynamiques de marché qui conditionnent les éventuelles valorisations

Les différentes sociétés du groupe sont désormais certifiées sur 3 marchandises en GES réels : COLZA, BLE et Tournesols.

Les objectifs de l'année précédente en bio ont tous été atteints : doublement de la collecte par rapport à 2021-22 (environ 4000t), mise en place d'un nouveau point de stockage (optimisation logistique), création d'un poste d'administrateur BIO.

Perspectives pour 2023-2024 :

BIO : objectif d'augmentation de la collecte par rapport à 2022-23 de 50 % (environ 6000t), mise en place de deux nouveaux points de stockage et pérennisation du partenariat instauré au cours de l'année précédente. (optimisation logistique)

Thèmes	Analyse de risques & modèle économique	Démarche RSE Groupe EMC2				
Périmètres	Problématiques identifiées	Axes de travail	Actions menées	Indicateurs associés	Objectifs 2022-2023	Score 2022-2023
Les hommes	Ressources et compétences en tension sur le périmètre du Groupe Coopératif : taille du bassin d'emploi, milieu rural, concurrence, ...	Attractivité : attirer les meilleurs éléments du bassin d'emploi, voire au-delà --> Être connu	Dynamique Marque Employeur	# abonnés et vues sur les canaux digitaux	Facebook 50 publications, 100 "J'aime" en moyenne Portée moyenne des publications :4500 Instagram 50 publications, Portée moyenne des publications : 700 TikTok 50 vidéos, 800 000 vues au total Portée moyenne des publications : 16000 Linkedin 90 publications, Portée moyenne des publications :2000	Facebook 167 publications, 236 "J'aime" en moyenne Portée moyenne des publications : 13 939 Instagram106 publications, Portée moyenne des publications :1411 TikTok 53 vidéos, 586 097 vues au total Portée moyenne des publications : 11 058 Linkedin 97 publications, Portée moyenne des publications :2134
			Qualité du dialogue social	# accords en vigueur # accords signés dans l'année	8 accords signés	20 accords signés 110 accords en cours
			Parité homme/femme	indicateur étatique	objectif UES EMC2 2020 --> 80 pts * Objectif NPA 2020 --> 85 pts	UES EMC2 2021 --> 81 pts NPA 2021 --> 85 pts
		Fidélisation : cultiver l'appartenance	Sécurité au travail	Taux de fréquence et de gravité	* Objectif 2021 Taux de fréquence = 11 (meilleure performance en 2017) * Objectif 2021 Taux de gravité = 0,33 (Meilleure perf. en 2017)	* Taux de fréquence = 20,3 * Taux de gravité = 0,5
				# actions de prévention	suivi et déploiement des actions de prévention	310 actions
		Formation : avoir les salariés les plus compétents possibles	Bien-être au travail : dispositif d'écoute des salariés	# actions d'amélioration identifiées dans l'année	1 proposition par salarié	257 propositions
			Plan de formation	# heures de formation réalisées dans l'année / ETP	* Objectif :33 300h en 2022 (niveau de 2019)	12 729 heures
			Evolution de carrière et parcours	# EAE réalisés dans l'année	* objectif :100% EAE sur 2021 et 2022 (après 1 an ancienneté) déploiement nouvel outil	80%
L'environnement	Réduire notre impact environnemental par une utilisation davantage optimisée des ressources	Efficiency énergétique et Electricité	Plan d'actions e-	kwh	moins 150 000 kWh actions spécifiques	plus 282 013 kWh (+2%)
		Gestion de l'Eau	Plan d'actions H2O	litres d'eau	idem sensibilisation élevage et jardinerie	moins 10 115 m3 (-40%)
		Efficiency énergétique et gaz	Plan d'actions CH4	kWh de gaz à la tonne et au point d'humidité	17 kWh/t/point humidité	13,8 kWh/t/point humidité
				kWh de gaz chauffage	moins 40 000 kWh actions spécifiques	moins 798 522 kWh (-20%)
			Production de biogaz (méthanisation)	biométhane injecté	2 8000 000 Nm3	3 178 969 Nm3
		Recycler les ressources	Mise en œuvre des filières de recyclage	Taux de recyclage	obj 40% meilleur tri	29,70%
		Favoriser les partenaires Clients, Fournisseurs engagés	Préférence aux partenaires RSE	Taux de Fournisseurs et Clients RSE non agriculteurs	15% du CA des clients 50% du CA des fournisseurs	85 % du CA des clients 48 % du CA des fournisseurs
	Réduire notre impact environnemental par une utilisation davantage optimisée des ressources	Soutenir les pratiques agricoles spécifiques, à impact environnemental réduit	Pratiques agricoles en Production Végétale	# Pratiques identifiées dans le cadre des contrats de solution	communication agri	21 fiches
				# Fiche action CEPP identifiée pour le Groupe EMC2	communication agri	22 fiches CEPP pour le groupe
				CEPP gagnés	50% potentiel atteignable (sur 2 ans)	70 773 CEPP EMC2 (27%) 10 229 CEPP MOSAIC
			Pratiques agricoles en Production Animale	Pratiques identifiées	HVE: 10 Diagnostics Carbone (Cap2eR): 50	HVE: 0 Cap2eR: 18
	Réduire notre impact environnemental par la réduction de nos rejets	Réduction des GES au transport	Consommer moins de gasoil	Consommation moyenne de gasoil au 100 km	34/100t PL 6,5/100t VL	35,29/100t PL 6,84/100t VL
			Rejeter moins de GES	Tonne de CO2 économisée (suivi uniquement au Transport)	-10% sur 3 ans (au km parcouru)	-6,1%
		Sécuriser les outils de la coopérative	Voir la part du plan de campagne consacrée au sujet	k€ investis chaque année dans la sécurisation des outils (en lien avec ICPE)	170 000 € sur 3 ans (moyenne)	510 482€ 376 537 € sur 3 ans (moyenne)
La société civile, les territoires	Agir en tant qu'entreprise responsable vis-à-vis de la société	Favoriser les partenaires de nos territoires	Clients locaux	% du CA réalisé avec les clients locaux	90,0%	85,0%
			Fournisseurs locaux	% du CA réalisé avec les fournisseurs locaux	82,0%	76,0%
		Intégrer les problématiques territoriales dans notre développement	Recensement des partenariats territoriaux	Subventions accordées et reçues additionnées en valeur absolue		759 k€
			Investissement dans des activités essentielles au dynamisme territorial	€ investis dans les outils territoriaux (pérennisation et développement)	4 millions sur 3 ans (moyenne)	3 482 175 € 2 807 018 € sur 3 ans (moyenne)
		Au bénéfice des clients	Démarche qualité produit en céréales	Taux de conformité clients	96,0%	91,1%
			Démarche qualité produit en viandes	Animaux vendus dans le cadre d'une démarche qualité concernant les consommateurs	4 400 animaux filières SIOQ ou eq 13 400 animaux en démarche de contractualisation	3 925 animaux filières SIOQ ou eq (9% en volume) 13 589 animaux en démarche de contractualisation (31% en volume)
				Diagnostic Boviwell (BEA)	100 diagnostics	111 diagnostics